

Conseil communautaire du Jeudi 11 juillet 2019

DELIBERATION N° 2019-CC-4S-DBR-30

Approbation du compte administratif 2018 de l'Office du Tourisme Intercommunal de la CARL

Saint-François, l'an deux mille dix-neuf, le 11 Juillet,
Sur Convocation en date du 05 Juillet 2019
Sous la Présidence de Monsieur Christian BAPTISTE

M. Jocelyn CUIRASSIER ayant été désigné secrétaire de séance,

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 42

Conseillers présents : 22

Conseillers représentés : 6

PRESENTS : MM. Christian BAPTISTE - Jean-Claude PIOCHE – Jocelyn CUIRASSIER - Teddy MARY - Solaire COCO - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD - Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mme Maguy THOMAR - M. Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Valérie HUGUES - MM. Duniere AGLAS - Jean DAIJARDIN - Mme Christiane CLARA ép. DELANNAY – M. René NOEL.

EXCUSES : MM. Jean-Pierre DUPONT - Laurent BERNIER – Francs BAPTISTE (Procuration à Dunière AGLAS) - Philippe TROUPE (Procuration à Christian BAPTISTE) - Mmes Ghislaine GISORS - Roberte MERI - M. Cédric CORNET - Mmes Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES (Procuration à Valérie HUGUES) – Olivia JEAN ép. RAMOUTAR BADAL - Mariette MANDRET (Procuration à Lucien GALVANI) - M. Eric LATCHOUMANIN (Procuration à Michelle MAXO) – Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR (Procuration à Lydie PAVIOT ép. SELLIN) - Nathalie CHOURO ép. BRACAT - MM. Raymond PARSHAD - Jean-Luc PERIAN – Mme Cynthia DINANE.

ABSENTS : Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Diana PERRAN – M. Jean FAHRASMANE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme et son article R133-16 ;

Considérant le vote du compte administratif 2018 par le comité de direction de l'Office du Tourisme Intercommunal en date du 11 avril 2019 ;

Considérant la saisine du Président de l'OTI en date du 19 juin 2019 ;

Considérant l'avis favorable de la commission Finances/Ressources Humaines du 7 mai 2019 ;

Entendu le rapport de M. Christian BAPTISTE et après en avoir débattu,

Par 28 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, la majorité requise des suffrages étant atteinte,

DELIBERE

ARTICLE 1^{er} : Approuve par chapitre puis dans sa globalité, le compte administratif de l'Office de Tourisme Intercommunal 2018 de la manière suivante ;

Les recettes d'exploitation se répartissent comme suit :

Chapitre		Titres émis	Restes à réaliser	TOTAL
74	Subvention d'exploitation	50 000,00 €		50 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	136 236,67 €	863 736,33 €	999 973,00 €
TOTAL		186 236,67 €	863 736,33 €	1 049 973,00 €

Les dépenses d'exploitation se répartissent comme suit :

Chapitre		Mandats émis	Restes à réaliser	TOTAL
011	Charges à caractère général	86 369,62 €	344 088,15 €	430 457,77 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 528,95 €	341 370,32 €	386 899,27 €
TOTAL		131 898,57 €	685 458,47 €	817 357,04 €

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

Chapitre		Mandats émis	Restes à réaliser	TOTAL
21	Immobilisations corporelles	21 125,80 €		
TOTAL		21 125,80 €	- €	21 125,80 €

ARTICLE 2 : Approuve compte administratif 2018 de l'Office du Tourisme Intercommunal conformément au tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	RESTE A RÉALISER DEPENSES	RESTE A REALISER RECETTES	RESULTATS CUMULÉS
Section d'exploitation	131 898,55	186 236,67	54 338,12	685 458,47	863 763,33	232 642,98
Section d'investissement	21 125,80	0	21 125,80			- 21 125,80
TOTAL CUMULE	153 024,35	186 236,67	33 212,32			211 517,18

Annexes :

- CA 2018 de l'OTI

**Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le,**

**Et publication ou notification
le,**

Fait et délibéré le 11 Juillet 2019

Pour extrait conforme,

**Le 1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération la Riviera du Levant**

Buve le Président empêché


Christian BAPTISTE